



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### allocations de logement et APL

Question écrite n° 103810

#### Texte de la question

M. Frédéric Cuvillier interroge Mme la ministre du logement et de l'habitat durable sur la réforme de l'APL. Réalisée en faveur des plus modestes pour une plus grande justice sociale, cette réforme comprend une dégressivité en cas de loyers excessifs, une suppression pour les étudiants dont les parents acquittent l'ISF et une prise en compte du patrimoine dans le calcul de l'aide. Il lui demande de lui préciser le nombre de personnes concernées par cette réforme, ainsi que le montant moyen de l'augmentation des APL pour les ménages les plus modestes.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Frédéric Cuvillier](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 103810

**Rubrique :** Logement : aides et prêts

**Ministère interrogé :** Logement et habitat durable

**Ministère attributaire :** Cohésion des territoires

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 avril 2017](#), page 2846

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)